



Bien chers fidèles,

Le 24 février 2025

La procession du Grand Sacre revêtira cette année une solennité particulière.

Le 350^e anniversaire de l'apparition du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie (13 juin 1675) fait déjà brûler dans nos cœurs cette flamme ardente que Notre-Seigneur révéla à la religieuse de Paray-le-Monial :

« Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour ».

Le 100^e anniversaire de l'encyclique *Quas primas* du pape Pie XI (11 décembre 1925) nous rappelle le corollaire de cette charité agissante : la reconnaissance du souverain domaine du Dieu fait homme :

« Les hommes ne doivent pas seulement adorer le Christ comme Dieu, mais aussi obéir et être soumis à l'autorité qu'il possède comme homme ; car, au seul titre de l'union hypostatique, le Christ a pouvoir sur toutes les créatures ».

La procession du Grand-Sacre sera l'occasion de réparer les outrages au Saint-Sacrement comme c'est le cas à Angers depuis le début du XII^e siècle, mais également de professer notre foi face à la tiédeur et la laïcité qui sont les deux grands ennemis du Sacré-Cœur.

Comme vous le savez, nous aurons l'honneur et le bonheur de recevoir cette année le Supérieur général de la FSSPX, M. l'abbé Davide Pagliarani, pour présider cette procession.

Fidélité dans les vicissitudes des temps présents, permanence de la foi de nos pères, adoration eucharistique, action de grâce au Sacré-Cœur, et bien-sûr reconnaissance à Mgr Iéfebvre sans lequel nous n'aurions sans doute pas la foi aujourd'hui, seront autant de motivations pour célébrer avec éclat cette procession neuf fois centenaire.

Aussi, permettez-nous de faire appel à une générosité proportionnée à la solennité de l'événement.

Nous devons faire face aux frais d'organisation habituels :

- Affiches/tracts/images/ médailles Miraculeuses ;
- Fleurs/décorations ;
- Location d'un camion (sacristie) ;
- Confection de costumes angevins ;
- Renouvellement de gilets jaunes.

Mais nous aimerions de surcroît engager des frais supplémentaires pour répondre à la solennité particulière de l'événement :

- Restauration du dais historique de Saint-Pierre-de-Cholet ;
- Réalisation d'un étendard de sainte Jeanne-d'Arc ;
- Réalisation d'une bannière du Tiers-Ordre de la Fraternité ;
- Réalisation de petites bannières sur les mystères du Rosaire.

Aussi nous comptons sur votre générosité à l'occasion des **quêtes spéciales** qui seront organisées **dimanche prochain 2 mars** à la sortie de nos chapelles. D'avance, nous vous en remercions bien sincèrement.

**Que nos œuvres soient l'expression de notre foi
POUR L'HONNEUR DU CHRIST-ROI !**

Possibilité d'envoyer son offrande par courrier :

Comité Saint-Maurille – Grand-Sacre
Prieuré Saint-Louis-Marie-Grignon-de-Montfort
1, chemin de Gastines – Faye d'Anjou
49380 Bellevigne-en-Layon

Les organisateurs :

Abbé Sébastien Gabard +
Jean-Pierre Peltier